

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 2 FEVRIER à 19H
Séance ordinaire
Convocation le 27.01.15
Affichage le 09.02.15**

Etaient présents : Mmes, MM les conseillers municipaux :

Liliane REGAD, Michelle MILLET, Natacha BAILLY, Agnès ROUSSEAU, Marie-Claire ROBEZ MASSON, Francis LESEUR, Dominique DELACROIX, Christian BIENMILLER, Bernard DEFFONTAINE, Michel PRUVOT, Guy ROUSSEAU, Jean SARON.

Absents excusés : Mme Josefa CHAUTEMPS a donné pouvoir à Mme Liliane REGAD pour voter en son nom, M Joël GAUTHIER a donné pouvoir à M Bernard DEFFONTAINE pour voter en son nom.

Secrétaire de séance : Agnès ROUSSEAU

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'ajouter une question à l'ordre du jour.

- **Accompagnement des enfants dans les transports scolaires : convention avec le Conseil Général concernant la prise en charge financière du poste de Madame Evelyne ROULLET, à hauteur de 50%**

Le conseil municipal accepte.

1. Lecture et approbation du compte-rendu du 12 janvier 2015

Adopté à l'unanimité.

2- Projet caserne des pompiers.

Monsieur Jérôme CLEMENT, adjudant à la caserne des pompiers, est invité par Monsieur le Maire à exposer aux membres du conseil la mise en place depuis le 12 janvier 2015 du regroupement provisoire.

Actuellement, Lamoura et Septmoncel sont regroupés car il y a un manque d'effectif et le matériel d'intervention se trouve à Septmoncel. Ceci implique un délai d'intervention beaucoup plus long.

Il est proposé de créer une nouvelle caserne réunissant les communes de Lajoux, Lamoura et Septmoncel sur un site à définir entre les Selmenbergs ou Clavière.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil un accord de principe sur ce projet. Le conseil municipal répond favorablement.

3 – Personnel communal : délibération recrutement d'un agent technique.

M. le Maire explique que suite au départ de Monsieur Mickaël REGAD et à l'appel de candidature, la commission personnel s'est réunie deux fois. La première pour étudier les différents CV et retenir 3 agents qui seront reçus pour un entretien individuel. Ces entretiens ont eu lieu le lundi 26 janvier 2015.

Monsieur Sébastien REGAD a été retenu pour le poste.

Un poste d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe sera créé à compter du 1^{er} avril 2015.

Le conseil prend acte.

Délibération votée à l'unanimité. N° 39275150201

4- Musée du lapidaire : délibération achat d'une imprimante.

Suite à la demande de Madame Marie-France SALIN, responsable du musée, M. le Maire propose d'acheter une imprimante plus performante. Madame Natacha BAILLY souligne les problèmes rencontrés avec la caisse enregistreuse très obsolète et qu'il serait nécessaire de disposer d'un outil plus performant. Monsieur le Maire propose d'ajouter l'achat d'une caisse enregistreuse à la présente délibération.

Le conseil approuve.

Délibération votée à l'unanimité. N° 39275150202

5- Convention avec le Conseil Général : Prise en charge à 50% du salaire de Madame ROULLET.

Monsieur le Maire explique que suite à l'embauche d'un accompagnateur de bus scolaire, il doit être établie une convention entre la commune et le Conseil Général pour la prise en charge par ce dernier de 50% du salaire de Madame ROULLET Evelyne.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame REGAD qui souligne que lors de l'embauche de Madame ROULLET et de la constitution de son dossier, le Conseil Général n'avait pas signalé la nécessité d'établir ce type de convention. Il faut donc la mettre en place.

Le conseil municipal prend acte.

Délibération votée à l'unanimité. N° 39275150203

6- Points sur les dossiers en cours.

- **Village Vacances de Lamoura :**

M. le Maire explique que diverses pistes sont évoquées pour la reprise du VVL.

Trois organismes ont été reçus : SOMIVAL, SOS TOURISME SOCIAL et SEMCODA.

La Société TOURISTRA SODISTOUR sera reçu le 18 février 2015 à Besançon dans les mêmes conditions.

Affaire à suivre.

- **Maison Médicale :**

Monsieur TONNERRE et Madame JEAUNNEAUX sont toujours intéressés pour ce projet et entreprennent l'étude du sol pour l'implantation du bâtiment.

- Monsieur le Maire a pris contact avec le cabinet SOCAD pour la construction d'un éventuel parking souterrain à proximité du centre du village.

- **Nouvelle Mairie :**

Trois cabinets d'architectes ont été consultés pour présenter une esquisse de projet :

Monsieur LIZEE Benoit, Madame TISSOT Sandrine et Monsieur LAHU Philippe.

La date limite de remise des offres est fixée au vendredi 27 février à 12h. Après une première étude par la commission en charge de ce dossier, le conseil municipal se prononcera sur le choix du candidat à retenir.

7- Questions diverses

- Monsieur DELACROIX informe les membres du conseil que suite à la réunion publique concernant le lotissement du Crêt Béloirbe, sur les 22 personnes inscrites aux ateliers de travail, 12 sont venues.
3 groupes, composés d'un élu, d'un membre du bureau d'étude et de 4 administrés ont étudié un scénario différent.
Le scénario le plus pertinent semble être le numéro 3 mais implique l'accord des propriétaires privés pour le passage de la route d'accès. Ils seront donc consultés rapidement pour connaître leurs intentions.
- Monsieur le Maire souhaite indemniser Monsieur Florent GRANDCLEMENT qui est intervenu avec son matériel personnel pour le dépannage de l'UNIMOG. Il devra donc présenter une facture.
- Logement de fonction de Monsieur DEVILLERS Dominique : Le bail sera revu avec l'ONF à son futur départ en retraite en 2016.
- Il faudra penser à envoyer le bulletin municipal aux propriétaires des résidences secondaires qui en ont émis le souhait.
- Prochaine réunion du conseil municipal : lundi 9 mars 2015 à 19h.

La séance est levée à 21h.

Au registre suivent les signatures,
Pour extrait d'acte conforme,



Francis LESEUR,
Maire,



Le secrétaire,